



Note de présentation brève et
synthétique
Budget Primitif 2023

Éléments de contexte :

Le contexte international

En 2021, l'inflation était particulièrement suivie, surtout aux Etats-Unis. Beaucoup de banques centrales évoquaient une hausse temporaire de l'indice des prix à la consommation due à la reprise économique et aux tensions qu'elle provoque sur des chaînes d'approvisionnement mises à l'arrêt du fait de la pandémie de Covid-19.

Toutefois, les évolutions de l'économie américaine ont rapidement donné des signes de surchauffe : l'inflation outre-Atlantique dépassait 5% dès le mois de mai 2021. La faiblesse du taux de chômage (inférieur à 4,0% début 2022) tirait les salaires vers le haut : l'inflation devient structurelle, et ce, bien avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie, le 24 février 2022.

En zone Euro, les prévisions d'inflation étaient également haussières, mais avec un effet retard par rapport aux Etats-Unis, et surtout une ampleur bien plus faible du fait de *stimuli* budgétaires plus modestes et orientés vers l'investissement (plan *Next Generation EU*), notamment dans un objectif de neutralité carbone à l'horizon 2050. Les débats de la fin 2021 et du début 2022 portaient sur la taxonomie des investissements, afin de guider les investisseurs vers les productions « bas carbone ».

Mais ces anticipations se sont heurtées, le 24 février 2022, à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. La guerre entre ces deux pays, principaux exportateurs de céréales (blé/maïs), d'engrais et d'hydrocarbures – gaz notamment, a entraîné une hausse brutale de l'ensemble des prix des matières premières :

Le retour d'un conflit majeur en Europe, avec un cobelligérant disposant de la puissance de feu nucléaire, a conduit la plupart des pays occidentaux à adopter de nombreuses sanctions à l'égard de la Russie :

- Saisie de biens et gel des avoirs de plusieurs oligarques proches du pouvoir russe ;
- Fermeture de l'espace aérien européen aux compagnies russes ;
- Fermeture des accès au système d'échanges financiers international SWIFT, même si les banques russes affiliées au fournisseur Gazprom disposent toujours de cet accès ;
- Arrêt des fournitures de matériel d'origine « occidentale » aux industries russes.

En parallèle, les États européens ont commencé à envoyer du matériel militaire en Ukraine, et, d'une façon générale, augmenté leurs dépenses d'armement. Cette industrie, exclue des fonds responsabilité sociétale des entreprises RSE jusqu'à la guerre en Ukraine, est revenue en grâce, malgré les inquiétudes grandissantes sur un réarmement européen au profit des industriels d'outre-Atlantique.

De son côté, la Russie a menacé l'Union européenne de fermer les accès au gaz russe, accélérant la hausse des prix, malgré des stocks assez élevés cependant. Mais plus important encore, le président russe a, à plusieurs reprises, fait clairement référence aux armes stratégiques russes (missiles hypervéloces, arsenal nucléaire, etc.). L'évolution du conflit ukrainien au cours de l'année 2023, et la géopolitique d'une façon générale (Élections de mi-mandat aux Etats-Unis, 20^{ème} Congrès du Parti Communiste Chinois, alors que l'Empire du milieu subit une crise économique importante depuis le début 2022) seront des facteurs importants d'incertitude en 2023.

D'abord dispersées, les politiques monétaires ont toutes pris un tournant restrictif en 2022, et bien plus coordonné à l'issue de la réunion annuelle de Jackson Hole fin août/début septembre.

- Aux Etats-Unis, la *Federal Reserve* a réalisé 5 hausses de taux, aboutissant à une augmentation globale de 3,00% sur l'année 2022.
- En zone Euro, la Banque Centrale Européenne a réalisé 2 hausses de taux, aboutissant à une augmentation globale de 1,25% sur l'année 2022.

Les anticipations puis la concrétisation des hausses de taux directeurs ont conduit à une augmentation des taux courts européens dans le courant de l'année.

Les taux longs ont progressé sur toute l'année 2022, avec cependant une pause au mois de juillet.

Le contexte national

- La croissance du Produit intérieur Brut (PIB) en France devrait atteindre, d'après les dernières estimations de la Banque de France, +2,6% en 2022 (soit en deçà de l'hypothèse de +4 % prévue dans la LFI 2022). Elle se projette à 0,3% pour 2023.
- En 2022, l'activité économique en France est fortement affectée par le niveau d'inflation, la conjoncture économique internationale et l'instabilité résultant du contexte géopolitique.
- Les incertitudes restent fortes. Très peu sont favorables, beaucoup sont défavorables (Situation internationale, inflation, tensions sur les approvisionnements, hausse des taux directeurs, raréfaction de l'énergie, possible cessation des politiques de soutien de l'économie en temps de crise etc.).
- Toutefois, dans un contexte où les tensions sur les marchés de l'énergie se détendraient, l'économie française renouerait avec une croissance plus soutenue à horizon 2024. Le PIB augmenterait de 1,2% d'inflation fin 2024.

Les priorités politiques 2023

Les grandes orientations politiques de l'équipe municipale s'articulent autour des principes suivants :

- le gel des taux des différentes taxes locales
- le maintien de l'aide sociale aux personnes en situation de précarité ou fragilité par le biais de la subvention au CCAS
- poursuite des actions du Secteur Jeunesse : Accueils de Loisirs, Séjour ski, aides aux BAFA et du secteur « Petite enfance » (réservation de berceaux à la crèche d'entreprise, Accueil Enfants/Parents pour les moins de 2 ans, garderie scolaire...)
- apprentissage de la natation en milieu scolaire
- Soutien à la vie associative (mise à disposition de locaux, subvention et prêt de matériel).
- festivités : Fête des Mères, Fête de la Musique, quartier d'Été, 13 juillet, illuminations et concours dessins, descente du Père Noël
- mise en place des actions en faveur de la vie culturelle : Soutien à l'École Municipale de Musique, spectacles, expositions et ouverture de la médiathèque...
- des tarifs accessibles à tous pour les services publics portés par la commune : cantine (entre 0,75 et 1 €/ repas), gratuité de la médiathèque, etc.
- sport : 2^{ème} édition du trail de Germignies, course des Écoles, forum des associations

Plusieurs axes fondamentaux ont été identifiés et constitueront les principales priorités

- ▶ création d'une police municipale, mise en place de la vidéoprotection avec installation de caméras aux entrées de villes et axes principaux
- ▶ poursuite du plan de circulation commencé en 2020 pour faire face aux difficultés de circulation et de stationnement, création de parkings
- ▶ l'écologie, biodiversité et cheminements doux : fin de plantations nature en ville et aménagement de la boucle lallinoise : Square Sadi Carnot, parking Arbandries, Les Rives du Bouchart
- ▶ mise en accessibilité PMR des sanitaires des écoles
- ▶ démarrage de l'aménagement du centre-ville

Accessibilité des toilettes - PMR – Mairie et Écoles

Rénovation de l'éclairage public

Sécurisation des écoles

Cour et assainissement ACM Montessori

- Budget global (budget principal et budgets annexes) -

	Fonctionnement	Investissement	Total
COMMUNE DE LALLAING	9 290 129,34	6 335 981,72	15 626 111,06
Total	9 290 129,34	6 335 981,72	15 626 111,06

** Selon les règles budgétaires, pour chaque section (fonctionnement et investissement), les montants en dépense et en recette sont identiques*

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE N-1

2 095 244,00€

DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE N-1

644 299,44€

VIREMENT PREVISIONNEL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT A LA SECTION
D'INVESTISSEMENT

2 369 139,00€

- Représentation graphique du budget principal -

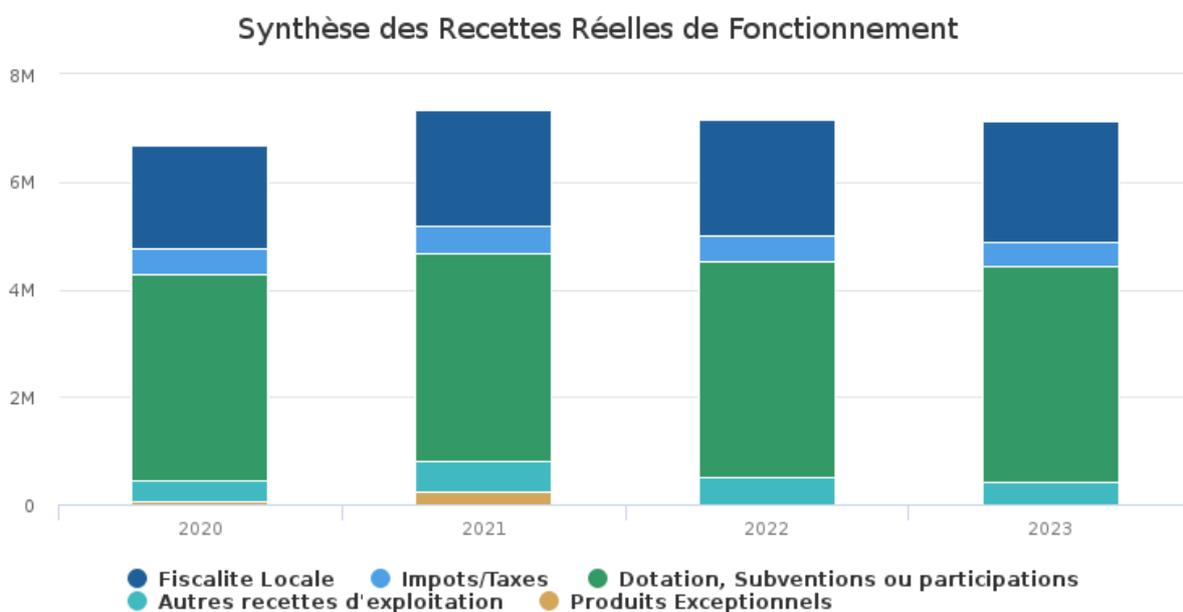
SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses	Recettes
Charges à caractère général : 2 017,87 k€	Contributions directes : 2 634,02 k€
Charges de personnel : 3 850,00 k€	Dotations et participations : 4 013,50 k€
Subventions et participations : 475,46 k€	Excédent antérieur : 2 095,24 k€
Autre : 577,86 k€	Autre : 547,36 k€
Epargne brute : 2 369,14 k€	

SECTION D'INVESTISSEMENT

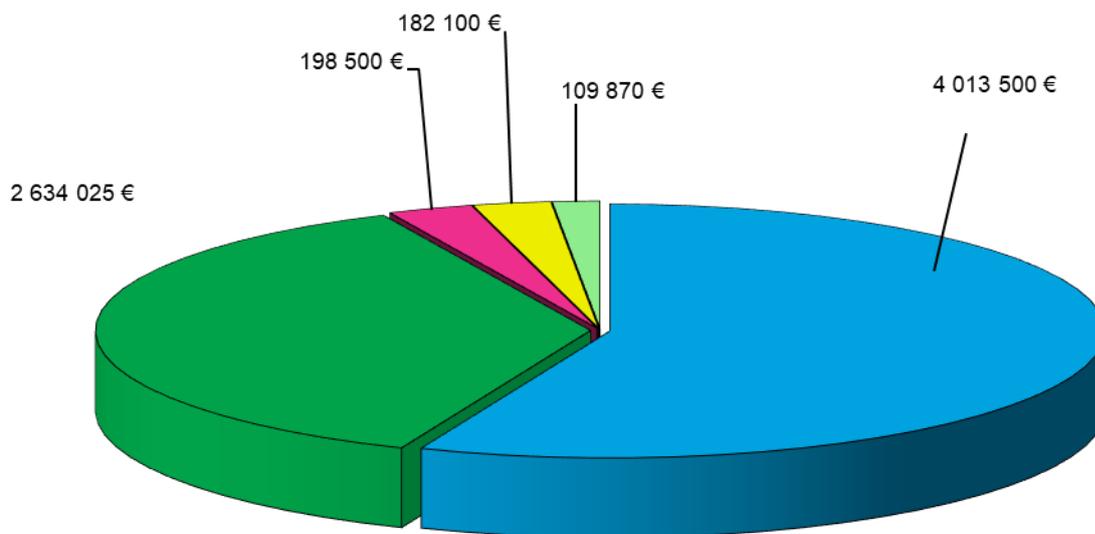
Dépenses	Recettes
Immobilisations corporelles : 3 675,01 k€	Subventions : 2 116,37 k€
Immobilisations en cours : 1 277,10 k€	Dotations, fonds et réserves : 931,47 k€
Dette : 422,00 k€	Cession : 669,00 k€
Déficit antérieur : 644,30 k€	Autre : 250,00 k€
Autre : 317,57 k€	Epargne brute : 2 369,14 k€

1. Les recettes de fonctionnement



Année	2020	2021	2022	2023
Impôts / taxes	2 388 785 €	2 692 196 €	2 644 438 €	2 634 025 €
Dotations, Subventions ou	3 818 938 €	3 858 440 €	4 021 870 €	4 013 500 €
Autres Recettes d'exploitation	389 304 €	565 769 €	492 462 €	490 470 €
Produits Exceptionnels	72 500 €	239 033 €	2 622 €	0 €
Total Recettes de fonctionnement	6 669 527 €	7 355 438 €	7 161 392 €	7 137 995 €

RECETTES REELLES PREVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT 2023



■ 74 Dotations et participations : 4 013 500 € (56,23 %)

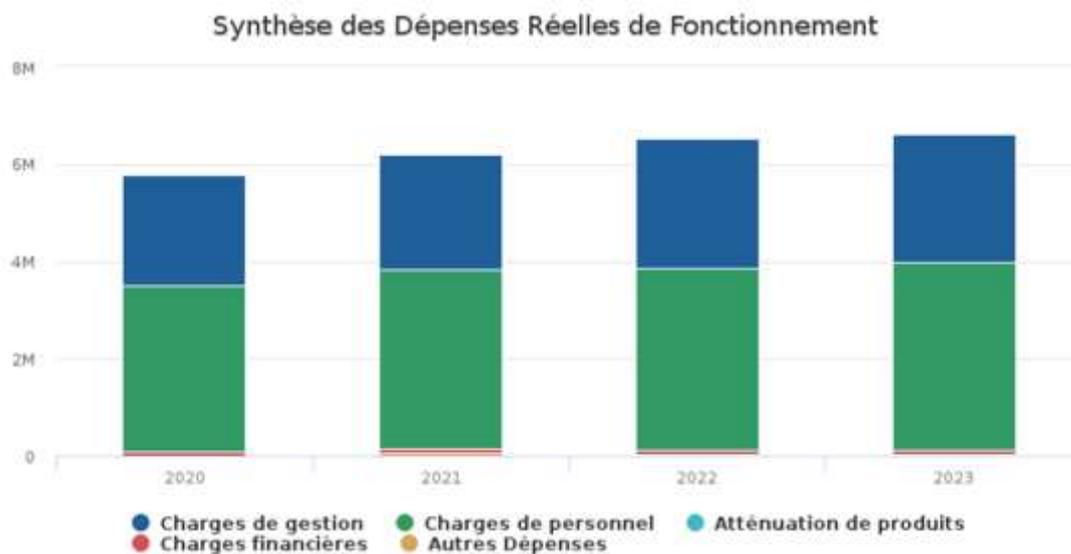
■ 73 Impôts et taxes : 2 634 025 € (36,90 %)

■ 70 Produits des services, du domaine et ventes diverses : 198 500 € (2,78%)

■ 013 Atténuation de charges : 182 100 € (2,55%)

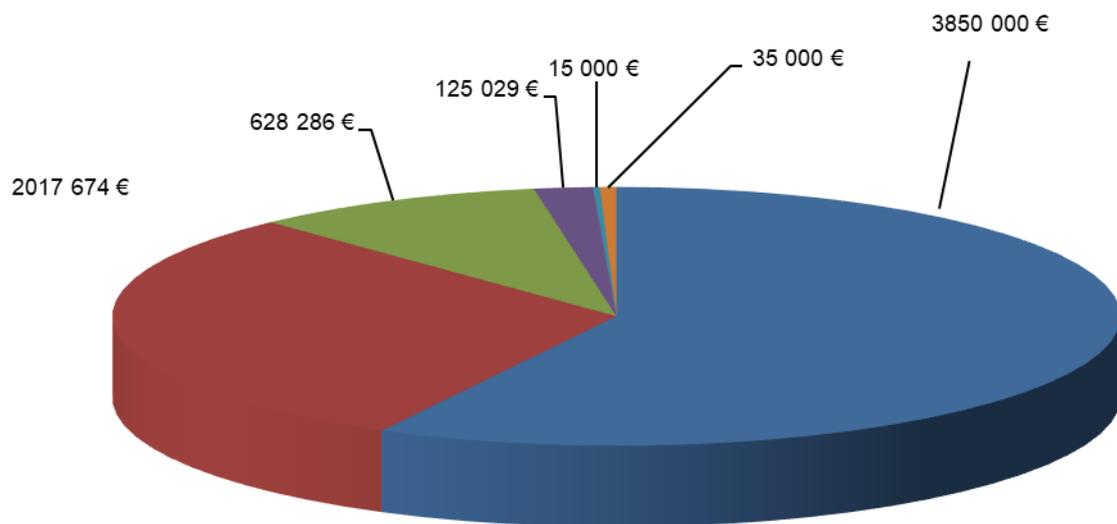
■ 75 Autres produits de gestion courante : 109 870 € (1,54%)

2. Les dépenses réelles de fonctionnement



Année	2020	2021	2022	2023
Charges de gestion	2 254 585 €	2 362 397 €	2 663 885 €	2 645 960 €
Charges de personnel	3 432 803 €	3 696 960 €	3 756 771 €	3 850 000 €
Charges financières	83 197 €	76 129 €	86 864 €	125 029 €
Autres dépenses	0 €	72 355 €	18 171 €	50 000 €
Total Dépenses de fonctionnement	5 770 585 €	6 207 841 €	6 525 691 €	6 670 989 €

DEPENSES REELLES PREVISIONNELLES DE FONCTIONNEMENT 2023



■ 012 Charges de personnel : 3 850 000 € (57,71 %)

■ 011 Charges à caractère général : 2 017 674 € (30,25 %)

■ 65 Autres charges de gestion courante : 628 286 € (9,42%)

■ 66 Charges financières : 125 029 € (1,87%)

■ 68 Dotations aux provisions : 15 000 € (0,22 %)

■ 67 Charges exceptionnelles : 35 000 € (0,52%)

3. Les recettes d'investissement

RECETTES			
	Budget 2022	Réalisé 2022	Budget 2023
001-Excédent d'investissement reporté	0,00	0,00	
024- Produits des cessions d'immobilisations	0,00		669 000,00
10-Dotations, fonds divers et réserves	935 589,95	876 683,12	931 470,93
13-Subventions d'investissement reçues	172 339,95	439 264,80	2 116 371,31
16-Emprunts et dettes assimilées	1 100,00	1 050,00	0,00
21-Immobilisations corporelles			
Total recettes réelles hors opérations	1 109 029,90	1 316 997,92	3 716 842,24
101-Réhabilitation du bâtiment les Echevins	107 611,32	30 611,32	0,00
102-Nature en ville aménagements plantation	169 000,00		0,00
Total recettes opérations d'investissement	276 611,32	30 611,32	0,00
Total recettes d'ordre	2 794 820,00	248 303,84	2 619 139,48
Total recettes d'investissement	4 180 461,22	1 595 913,08	6 335 981,72

4. Les dépenses d'investissement

DEPENSES			
	Budget 2022	Réalisé 2022	Budget 2023
001-Déficit d'investissement reporté	374 407,25	374 407,25	644 299,44
16- Emprunts et dettes assimilés	445 200,00	441 614,33	422 000,00
20-Immobilisations incorporelles	340 597,00	252 505,73	247 283,14
204- Subventions d'équipements versées	13 400,00	0,00	13 400,00
21- Immobilisations corporelles	1 393 351,97	829 014,79	3 608 507,58
23-Immobilisations en cours	1 373 013,00	177 279,76	1 277 099,69
Total dépenses réelles hors opérations	3 939 969,22	2 074 821,86	6 212 589,85
101-Réhabilitation du bâtiment les Echevins	4 320,00	0,00	0,00
102-Nature en ville aménagements plantation	121 300,00	56 170,79	66 501,53
Total dépenses opérations d'investissement	125 620,00	56 170,79	66 501,53
Total dépenses d'ordre	114 872,00	109 219,87	56 890,34
Total dépenses d'investissement	4 180 461,22	2 240 212,52	6 335 981,72

BUDGET INVESTISSEMENT 2023		
	2023	
	DEPENSES	RECETTES
déficit 2022	644 300 €	
remboursement des emprunts	422 000 €	
restes à réaliser 2022	690 595 €	535 423 €
Investissements subventionnés		
SECURITE:		
plan de circulation, videoprotection, sécurisation des écoles, équipements police municipale, alarmes, PPMS	48 600 €	61 598 €
ACCESSIBILITE		
sanitaires PMR écoles + divers	110 000 €	
CADRE DE VIE		
Boucle Lallinoise, , parking Arbandries, les rives du bouchard, FTU kintrom, aménagement des petits espaces	234 200 €	55 000 €
ECOLES		
menuiseries écoles Camus ,classes Marie-Curie,	75 000 €	
REDYNAMISATION CENTRE VILLE CENTRE BOURG		
études, maîtrise d'œuvre et travaux	2 430 400 €	1 252 351 €
raccordement enedis, edf, noreade	60 000 €	
BATIMENTS		
hôtel de ville, ACM Montessori,musée,aménagements extérieurs services techniques, chaudière poste	75 000 €	21 000 €
VOIRIE		
Parking Jean-Ferrat, Parking rue de Sin-le-Noble,chemin de la Vantelle, enfouissement des réseaux cité Bonnel	90 600 €	40 000 €
SERVICE CARTES IDENTITE		
Mobilier, matériel	3 000 €	4 000 €
Investissements courants non subventionnés		
Licences logiciels	15 000 €	
Matériels techniques	6 500 €	
Etude cantine camus	30 000 €	
Equipements Echevins	2 500 €	
Eclairage public	47 000 €	
instruments de musique	2 000 €	
Mobilier Ecoles et cantines	14 000 €	
Mobilier urbain	- €	
investissements divers	38 000 €	
travaux en cours	1 241 287 €	
travaux en regie et operation d'ordre	56 000 €	250 000 €
ERBM PREVISIONNEL		137 000 €
ERBM DOUAISIS AGGLO		10 000 €
CESSIONS		669 000 €
TAXE AMENAGEMENT		32 000 €
FCTVA		100 000 €
excédent capitalisé fin 2022 1068		799 471 €
virement prévisionnel fin 2023		2 369 139 €
TOTAL	6 335 982 €	6 335 982 €

5. L'endettement de la commune

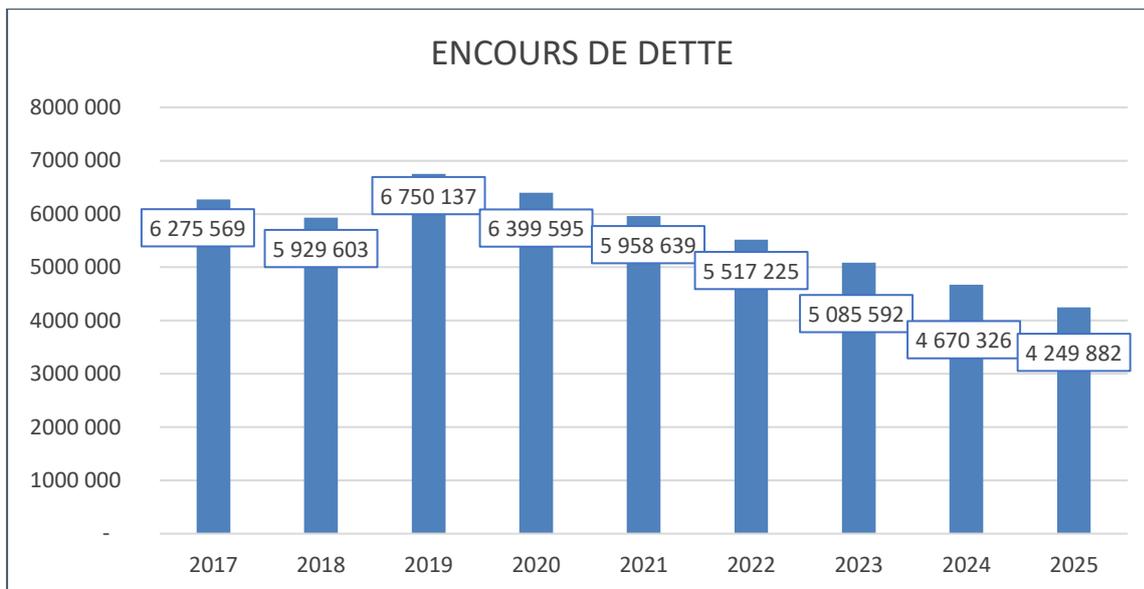
La commune rembourse 6 emprunts. L'extinction de la dette est prévue en 2040.

En 2031, la fin du remboursement de l'emprunt de la Banque postale pour le financement du Parc des Arbandries permettra de diminuer le remboursement en capital de la dette de 407 153€ à 269 118€.

LISTE DES EMPRUNTS EN COURS

Prêteur	Objet	Capital initial	Nombre échéances	Périodicité	Date 1 ère échéance	Date dernière échéance
CREDIT AGRICOLE AGILOR	ACQUISITION TONDEUSE AUTOPORTEE	38 658,00	4	Annuelle	13/06/2020	13/06/2023
CREDIT AGRICOLE AGILOR	ACQUISITION TRACTEUR KUBOTA	46 680,00	4	Annuelle	13/07/2020	13/07/2023
CAISSE DES DEPOTS	CONSTRUCTION ECOLE DUNANT	3 500 000,00	100	Trimestrielle	01/04/2015	01/01/2040
CAISSE D'EPARGNE	AMENAGEMENT DU PARC DES ARBANDRIES	1 200 000,00	80	Trimestrielle	25/09/2019	25/06/2039
SFIL CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL	REFINANCEMENT EMPRUNT LOCAL TECHNIQUE	2 126 116,88	57	Trimestrielle	01/09/2016	01/09/2030
LA BANQUE POSTALE	PROJETS ARBANDRIES ET ECHEVINS	1 200 000,00	60	Trimestrielle	01/12/2016	01/09/2031

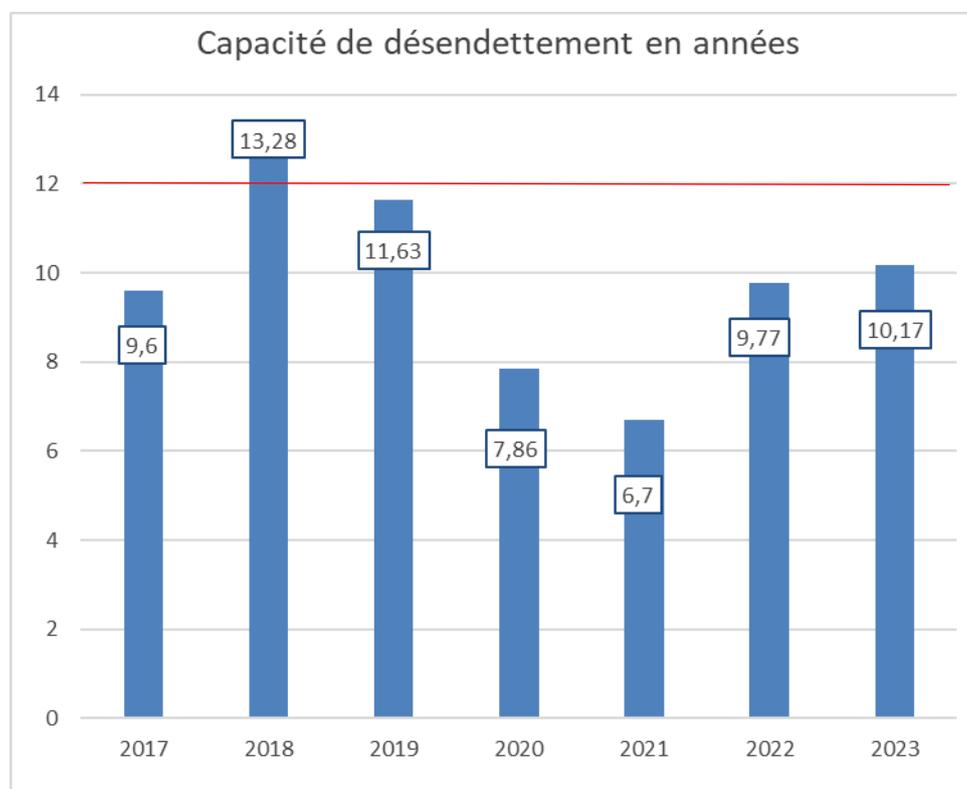
Année	2020	2021	2022	2023
Emprunt Contracté	85 338 €	0 €	0 €	0 €
Intérêt de la dette	85 520 €	76 774 €	77 994 €	116 357 €
Capital Remboursé	435 879 €	440 957 €	441 414 €	421 313 €
Annuité	521 399 €	517 731 €	519 608 €	537 670€
Encours de dette	6 399 595 €	5 958 639 €	5 517 225 €	5 095 911 €

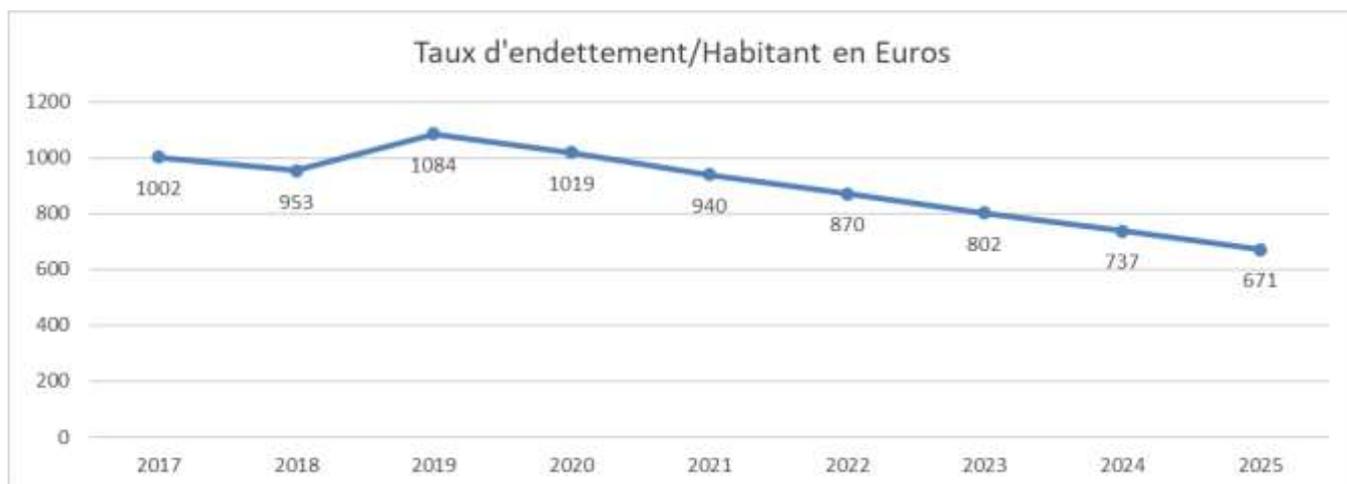


La capacité de désendettement

La capacité de désendettement constitue le rapport entre l'encours de dette de la commune et son épargne brute. Elle représente le nombre d'années que mettrait la commune à rembourser sa dette si elle consacrait l'intégralité de son épargne dégagée sur sa section de fonctionnement à cet effet.

Un seuil d'alerte est fixé à 12 ans, durée de vie moyenne d'un investissement avant que celui-ci ne nécessite des travaux de réhabilitation.





6. Les épargnes de la commune

Le tableau ci-dessous retrace les évolutions de l'épargne brute et de l'épargne nette de la commune

Avec les indicateurs permettant de les calculer. Pour rappel :

L'épargne brute, elle correspond à l'excédent de la section de fonctionnement sur un exercice, c'est-à-dire la différence entre les recettes et les dépenses réelles de fonctionnement. Elle sert ainsi à financer :

- Le remboursement du capital de la dette de l'exercice (inscrit au compte 1641 des dépenses d'investissement) ;
- L'autofinancement des investissements ;

À noter qu'une Collectivité est en déséquilibre budgétaire au sens de l'article L.1612-4 du CGCT si son montant d'épargne brute dégagé sur un exercice ne lui permet pas de rembourser son capital de la dette sur ce même exercice.

L'épargne nette ou capacité d'autofinancement représente le montant d'autofinancement réel de la commune sur un exercice. Celle-ci est composée de l'excédent de la section de fonctionnement (ou épargne brute) duquel a été retraité le montant des emprunts souscrits par la commune sur l'exercice.

Année	2020	2021	2022	2023
Recettes Réelles de fonctionnement	6 669 527 €	7 355 438 €	7 161 392 €	7 137 995 €
<i>Dont Produits de cession</i>	<i>72 500 €</i>	<i>239 033 €</i>	<i>0 €</i>	<i>0 €</i>
Dépenses Réelles de fonctionnement	5 770 585 €	6 207 841 €	6 525 691 €	6 670 989 €
<i>Dont dépenses exceptionnelles</i>	<i>0 €</i>	<i>57 355 €</i>	<i>3 171 €</i>	<i>35 000 €</i>
Épargne brute	826 442 €	908 564 €	633 126 €	467 006 €
Amortissement de la dette	435 879 €	440 957 €	441 414 €	421 313 €
Épargne nette	390 563 €	467 607 €	208 216 €	45 693 €
Encours de dette	6 399 596 €	5 958 639 €	5 517 225 €	5 095 911 €
Capacité de désendettement	7,86	6,70	9,77	10,17

7. Les besoins de financement pour l'année 2023

Le tableau ci-dessous représente les modes de financement des dépenses d'investissement de la commune ces dernières années avec une projection jusqu'en 2023.

La ligne solde du tableau correspond à la différence entre le total des recettes et le total des dépenses d'investissement de la commune (Restes à réaliser et report n-1 compris). Les restes à réaliser ne sont disponibles que pour l'année de préparation budgétaire, les années en rétrospective correspondent aux comptes administratifs de la commune.

Année	2020	2021	2022	2023
Dépenses réelles (hors dette)	829 047 €	1 078 325 €	1 314 971 €	5 212 792 €
Remboursement de la dette	435 879 €	440 957 €	441 614 €	421 313 €
Dépenses d'ordre	57 398 €	247 045 €	109 220 €	56 890 €
Dépenses d'investissement	1 322 324 €	1 766 327 €	1 865 805 €	5 690 995 €

Année	2020	2021	2022	2023
Subvention d'investissement	537 132 €	193 493 €	470 926 €	2 116 371 €
FCTVA	319 269 €	121 936 €	71 365 €	100 000 €
Autres ressources	571 653 €	489 179 €	41 730 €	32 000 €
Recettes d'ordre	200 499 €	465 020 €	248 303 €	250 000 €
Emprunt	85 338 €	0 €	0 €	0 €
Autofinancement	554 329 €	134 366 €	763 589 €	799 470 €
Cessions	-	-	0 €	669 000 €
Recettes d'investissement	1 713 891 €	1 269 628 €	1 595 913 €	3 966 841 €

Résultat n-1	-119 829 €	271 737 €	-374 404 €	-644 299 €
Solde	271 737 €	-374 404 €	-644 299 €	-1 724 154 €

8. Les ratios de la commune

5. Les ratios de la commune

L'article R 2313-1 du CGCT énonce onze ratios synthétiques que doivent présenter les communes de plus de 3 500 habitants dans leur débat d'orientation budgétaire, le tableau ci-dessous présente l'évolution de ces onze ratios de 2020 à 2023. La population retenue pour la détermination des ratios 2023 est celle servant au calcul de la DGF, soit 6338 habitants.

Ratios / Année	2020	2021	2022	2023
1 - DRF € / hab.	930,44	1159,56	1 014,89	1 044,49
3 - RRF € / hab.	1 075,35	1 078,83	1 130,46	1 123,43
4 - Dép. d'équipement € / hab.	130,51	329,56	222,78	610,28
5 - Dette / hab.	1 019	940	870	802
6 DGF / hab.	549,55	541,12	553,16	558,69
7 - Dép. de personnel / DRF	51,47 %	51,57 %	57,57 %	58,35 %
9 - DRF+ Capital de la dette / RRF	93,10 %	94,55 %	95,94%	99,04 %
10 - Dép. d'équipement / RRF	12,00 %	15,09 %	19,70 %	54,30 %
11 - Encours de la dette /RRF	95,95 %	94,50 %	77,04 %	71,40 %

- DRF = Dépenses réelles de Fonctionnement
- RRF = Recettes réelles de Fonctionnement
- POP DGF = Population INSEE + Résidences secondaires + Places de caravanes

Attention, dans le cadre de la comparaison des ratios avec les différentes strates. Cela ne reflète pas forcément la réalité du territoire avec les différences de situation au niveau du territoire national. De plus, le nombre d'habitant de la commune peut se situer sur la limite haute ou basse d'une strate.

9. Les charges de personnel

Les effectifs de la commune sont en diminution en 2022 par rapport à 2021. Les départs en retraite ne sont pas systématiquement remplacés. Les agents en maladie dans les écoles ne sont pas remplacés par un recrutement, une société extérieure effectue la prestation de ménage. Au 31 décembre 2022, la commune dénombre 97 agents représentant 89,34 équivalents temps plein.

EFFECTIF	2017	2018	2019	2020	2021	2022
EN NOMBRE D'AGENT	119	118	104	103	105	97
EN ETP	100	99,32	93,46	93,06	94,07	89,34

TYPE DE CONTRAT	EFFECTIF
TITULAIRE CNRACL	81
TITULAIRE IRCANTEC	2
NON TITULAIRE	4
CONTRAT APPRENTISSAGE	2
CONTRAT PARCOURS EMPLOI COMPETENCE	2
ACTIVITES ACCESSOIRES	5
VACATAIRE	1
TOTAL	97

10. Évolution de la fiscalité directe

Les taux des différentes taxes communales sont inchangés depuis 2017 :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 27,47% ;
- taxe sur les propriétés non bâties : 76,67%

Pour rappel, les Lallinois bénéficient :

- d'un abattement général de 15% ainsi que d'un abattement variant de 10 à 15 % pour charges de famille, en fonction du nombre de personnes à charge ;
- d'un abattement spécial à la base de 10 % relatif aux personnes porteuses de handicap.